



## **Comité technique paritaire Régional**

### **Grand-Est**

#### **Compte rendu de mandat des représentants CGT**

En 2008, les personnels de la PJJ du Grand-Est avaient souhaité par leurs votes amplifier le poids de la CGT-PJJ, en multipliant par trois le nombre des représentants CGT.

Depuis trois ans, nos représentants ont tenté de développer une pratique syndicale nouvelle, refusant tout corporatisme et inscrit dans une vision globale du monde salarié, à l'écoute de l'ensemble de la société et refusant un confinement stérile et nombriliste au sein de la seule PJJ.

A notre niveau, nous avons du faire face à des défis qui vont très au delà de notre administration, qu'il s'agisse des fermetures en cascade de service, des abandons de mission ( et des jeunes concernés !!), du respect du droit du travail et des reculs statutaires, en particulier pour les retraites.

Souvent, nous avons eu le sentiment que chaque restructuration ne faisait que préparer le terrain pour la suivante.

La poursuite de la RGPP, la mise en place des plateformes, les logiques d'externalisation et de privatisation, la pression continue sur l'activité et les agents et plus généralement, la casse programmée de la PJJ; tout cela nous l'avons combattu et nous continuerons à le combattre !

Pour autant, nous n'avons jamais limité notre action à la défense d'une PJJ immobile, d'un statu-quo qui n'est satisfaisant, ni pour les personnels, ni pour l'institution, ni pour les jeunes qui nous sont confiés.

La PJJ a besoin d'autres perspectives que celle d'un dépeçage méthodique, où les structures vouées à la fermeture sont peu à peu vidées de leur substance, mois après mois, dialogue de gestion après dialogue de gestion, avant une fermeture en catimini.

Nous avons tenté pendant ces trois dernières années de peser sur les évolutions en cours à la PJJ par l'ensemble des moyens à notre disposition.

Voici un bref compte rendu de l'activité de nos élus durant cette période.

### **Fonctionnement du CTPR :**

Dans le Grand-Est, la CGT-PJJ était représentée par :

#### titulaires

Didier FORT (UEMO Mulhouse)  
Denis RAPENNE ( DDPJJ Vosges, puis audit DIRPJJ suite à fermeture)  
Marianne VAGNERON (STEMO Besançon)

#### suppléants

Olivier JUNG (EPE Strasbourg, puis UEMO Strasbourg)  
Guillaume RIGAUT ( EPE d'Eprenay, puis UEMO Chalons)  
Martin ROUSSEL (UEAJ NANCY)

Vous trouverez ci dessous la liste des CTPR qui ont eu lieu depuis trois ans.

26 juin 2009	règlement intérieur CTPR, formation continue, réorganisation des services territoriaux et redéploiements, interdépartementalité Meurthe et Moselle- Meuse et Aube-haute-Marne 2 avis CGT adoptés
24 novembre 2009	interdépartementalité Franche-Comté, Lorraine-Sud et Aube-haute-Marne
18 janvier 2010	Suivi du dossier des interdépartementalités, constitution des CTP dans les nouvelles DT, BOP 2010, Carte des emplois  Boycotté en partie par la CGT et le SNPES suite à volonté de passage en force de l'administration sur le dossier des CTP territoriaux
17 juin 2010	Boycotté par toutes les OS suite au projet de mise en place de vigiles au sein des EPE
14 septembre 2010	Formation continue, projet d'élections professionnelles partielles, bilan des redéploiements, prime de restructuration, structuration juridique des services
20 janvier 2011	Bilan social 2009- mise en place d'un observatoire des relations sociales et des conditions de travail- étude des plan de prévention des risques- formation hygiène et sécurité- prévention et gestion des agressions à l'égard des personnels

26 mai 2011	schéma directeur placement judiciaire – organisation des EPE
23 juin 2011	Interdépartementalité Alsace- formation continue - Prime de restructuration de service

Nous avons constaté que la plupart du temps les ordres du jour étaient trop lourds et ne permettaient pas un examen approfondi des dossiers.

Lors de ces CTPR, nos représentants ont proposé un total de 15 avis, dont 10 ont été adoptés par le CTPR.

Ces avis portaient principalement sur les restructurations, la formation, les conditions de travail et l'hygiène et sécurité.

Les comptes-rendus de CTPR doivent être diffusés dans les services. Vous pouvez les demander à votre directeur, s'ils n'ont pas été portés à votre connaissance ou affichés.

Suite à une demande de la CGT, les avis votés sont diffusés en ligne dans l'espace ressources humaines du site internet de la DIR.

### **Intervention situations individuelles :**

Nous sommes également intervenus à plusieurs reprises pour des agents titulaires ou non titulaires pour divers motifs ( reclassements professionnels, recours en CAP, mutations, passage en CDI ou titularisation d'agents non- titulaires, etc...) ou pour apporter des informations ou des conseils juridiques ou professionnels à des collègues en difficulté.

Nous avons utilisé le CTPR pour faire progresser la situation des agents non-titulaires.

A noter que l'ensemble de ce travail a été réalisé avec relativement peu de moyens, mais de manière régulière et suivie. Les représentants CGT n'apparaissent pas comme par magie, une fois tous les trois ans, au moment des élections.

Pour nous, le fonctionnement des instances paritaires fait partie intégrante de l'activité syndicale, qui pour autant ne se limite pas à cela.

Cela constitue un moyen d'agir parmi d'autres et ne remplace pas l'action syndicale militante.

**Négocier, débattre, informer mais aussi s'inscrire de manière forte et unitaire dans les luttes et la défense des personnels et de nos missions ;** depuis trois ans, nous avons prouvé la capacité de la CGT-PJJ à s'inscrire dans ces différentes dimensions partout en France et plus particulièrement dans le Grand-Est.

Les élections du 20 octobre prochain sont organisées sur la base de nouvelles règles, avec obligation de présenter des listes nominatives.

Nous avons tenté de présenter une liste représentative de la diversité des personnels de la région: elle est aussi à l'image des enjeux, des menaces.

Il est clair que le résultat de ces élections, quel qu'il soit, ne suffira pas à lui seul à remettre en cause les attaques incessantes dont sont victimes la PJJ et plus largement le service public.

Contrairement aux annonces apaisantes, tout indique que le budget 2012 sera mauvais, voire très mauvais et que d'autres annonces fracassantes et outrancières sont dans les tiroirs, prêtes à sortir dans le cadre de la campagne des élections présidentielles ou dès les échéances électorales passées.

Nous savons bien que nous devons nous battre pied à pied et en utilisant tous les moyens à notre disposition.

**Pour autant, l'issue de ce scrutin sera scrutée à la loupe par l'administration: il faut envoyer un message fort et sans ambiguïté en utilisant le bulletin de vote CGT.**

**Face à ces enjeux, quels que soient les résultats des élections, vos représentants CGT continueront à agir selon les mêmes principes, pour la défense de tous les personnels et des missions de service public de la PJJ.**

**CGT –PJJ** 263 rue de Paris case 542 93514 Montreuil cedex

Contacts : Alain DRU tel 01.48.18.87.64 - 06.33.33.02.50

Mail : [cgtpjj@yahoo.fr](mailto:cgtpjj@yahoo.fr)

Site internet : <http://www.cgtpjj.fr>

**Élus CGT au CTPR de la DIRPJJ GRAND-EST:**

Denis RAPENNE DIRPJJ Grand est – 03.83.40.86.17 - [denis.rapenne@laposte.net](mailto:denis.rapenne@laposte.net)

Marianne VAGNERON STEMO Besançon – 03.81.88.95.60

Didier FORT STEMO Mulhouse – 03.89.35.49.70

Olivier JUNG STEMO Strasbourg – 03.90.22.95.70

Guillaume RIGAUT UEMO Chalons en Champagne – 03.26.21.30.22

Martin ROUSSEL UEAJ STEMOI Nancy – 03.83.53.20.95